

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2024

RESTAURER UN SYSTÈME DE RETRAITE PLUS JUSTE EN ANNULANT LES DERNIÈRES
RÉFORMES PORTANT SUR L'ÂGE DE DÉPART ET LE NOMBRE D'ANNUITÉS - (N° 284)

AMENDEMENT

N ° AS22

présenté par

M. Houlié, M. Ott, Mme Dupont, M. Habib, M. Causse, Mme Caroit, Mme Marsaud, M. Travert,
M. Bothorel et Mme Froger

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.